Nations Unies S/PV.5774



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5774e séance

Mercredi 31 octobre 2007, à 15 h 35

New York

Président :	M. Christian	(Ghana)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Belle
	Chine	M. Li Junhua
	Congo	M. Okio
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Chávez
	Qatar	M. Al-Thani
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnston
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2007/624)

07-57277 (F)



La séance est ouverte à 15 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2007/624)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/642, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par la Belgique, la France, l'Italie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique.

Les membres du Conseil sont également saisis du rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2007/624).

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Congo, France, Ghana, Indonésie, Italie, Panama, Pérou, Qatar, Fédération de Russie, Slovaquie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1784 (2007).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil reste saisi de la question.

La séance est levée à 15 h 40.